

M. A. D. P. Heeney, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est appelé.

Le TÉMOIN: Monsieur le président, nous avons pris note de certaines questions posées par les membres du Comité. Je tâcherai de répondre d'abord à celle de M. Murray, concernant la matière, imprimée et autre, que distribue, à titre de renseignements, la Division de l'Information des Nations Unies.

En plus d'exercer son activité dans le domaine de la radio, de la télévision et du film, le Service de l'Information des Nations Unies publie une grande variété de matières concernant les travaux des Nations Unies et leurs divers aspects. Cette matière peut très bien se partager entre quatre catégories principales, dont les deux premières (communiqués de presse et service des nouvelles) sont gratuites, alors que les publications comprises dans les deux autres sont mises en vente.

- a) *Communiqués de presse.* Chaque réunion des organismes, institutions et comités des Nations Unies fait l'objet d'un communiqué de presse, reproduit au moyen d'un autocopiste et mis à la disposition de la Presse mondiale. Par l'entremise du télétype ou d'un autre mode de diffusion, il est distribué aux États-membres de l'Organisation. Le ministère des Affaires extérieures reçoit chaque jour des exemplaires de ces communiqués.
- b) *Service des nouvelles.* Le Service de l'Information est chargé de rédiger ou de reproduire des articles sur toutes les phases d'activité des Nations Unies. Ces articles, qui traitent généralement des sujets d'un intérêt particulier, sont fournis, sur demande, à tous les journaux et agences de nouvelles, et également mis à la disposition des délégations des États-membres établies à New-York. Ainsi, par exemple, lorsqu'un nouveau projet est lancé, ou qu'un événement digne de mention se produit, offrant un intérêt particulier pour les Nations Unies ou les concernant, le Service des nouvelles assure la dissémination mondiale de cette nouvelle.
- c) *Périodiques.* Les principales publications périodiques du Service de l'Information sont les suivantes:
 - (i) Le Bulletin des Nations Unies — sorte d'annales imprimées des événements qui touchent les Nations Unies et des réunions de cette Organisation — paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois.
 - (ii) L'Annuaire des Nations Unies, — compte rendu détaillé et complet des délibérations de tous les organismes et institutions qui font partie de l'Organisation, — paraît annuellement.
 - (iii) Le Manuel des Nations Unies et des institutions spécialisées, — résumé concis de l'organisation et des fonctions de tous les organismes, institutions et autres groupements auxiliaires des Nations Unies. Ce manuel en est actuellement à sa troisième édition.
- d) *Autres publications:* En plus de ces périodiques, le Service de l'Information rédige des brochures, des renseignements de base, des rapports de séances et autres résumés semblables, qu'il met en vente dans le public.

Le montant affecté dans le budget des Nations Unies au Service de l'Information, pour l'année financière 1951, est de \$2,687,000. A noter cependant que ce chiffre comprend les dépenses élevées qui sont faites pour le compte de la radio, de la télévision et des films. Nous avons laissé de côté ces dépenses, dans notre réponse à la question qui a été posée.

Le PRÉSIDENT: Désirez-vous obtenir d'autres renseignements ?